



Découvrir nos racines : La croissance dans la communauté

Résumé du rapport annuel 2021-2022 et du plan de services 2022-2023–2024-2025 du BCOHRC

En 2021-2022, le Bureau du commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique (BCOHRC) a mis l'accent sur la croissance — développer notre organisation, approfondir notre impact et nous enraciner dans la province. Nous avons pu réaliser des progrès significatifs dans les lois, les politiques et les pratiques relatives aux droits de la personne tout en travaillant à un changement comportemental et systémique plus profond nécessaire pour réaliser notre vision d'une province exempte d'inégalités, de discrimination et d'injustice. Voici un aperçu de ce que nous avons fait en 2021-2022 :

Points saillants des priorités stratégiques

L'année 2021-2022 marque la troisième année du [Plan stratégique 2020-2021–2024-2025](#) quinquennal du BCOHRC, qui s'efforce d'avoir un impact dans ses domaines stratégiques prioritaires : la discrimination en vertu du *Human Rights Code* de la Colombie-Britannique, la décolonisation, la haine et la montée de la suprématie blanche, la pauvreté en tant que cause et effet de l'injustice et de l'inégalité et la protection des droits de la personne pour les personnes détenues par l'État. Les points saillants de notre travail dans ces domaines prioritaires sont les suivants :

Discrimination en vertu du *Human Rights Code* de la Colombie-Britannique

L'une des principales raisons de la présence du BCOHRC est de veiller à ce que les droits garantis par le *Human Rights Code* de la Colombie-Britannique soient protégés et respectés. En 2021-2022, nous avons fourni des informations directes et des orientations à plus de 20 000 membres du public qui communiquent avec le BCOHRC par téléphone ou par courriel; c'est une augmentation de 10 fois par rapport à 2020-2021. Nous avons géré 45 demandes de programmes spéciaux ([voir page 14](#)), offert une nouvelle série d'ateliers sur le *Code* à plus de 450 personnes ([voir page 55](#)) et nous avons réalisé l'analyse la plus complète des données sur les services de police et les arrestations de l'histoire de la Colombie-Britannique ([voir page 17](#)).

Décolonisation

Notre bureau s'engage à soutenir l'autodétermination des nations et à travailler à l'amélioration des structures qui empêchent la participation pleine, égale et juste des peuples autochtones dans tous les aspects de la vie. En 2021-2022, nous avons célébré une amélioration importante du

système des droits de la personne de la Colombie-Britannique lorsque l'identité autochtone a été ajoutée au *Human Rights Code* de la province en tant que motif protégé (voir page 26). Nous avons eu l'occasion d'approfondir les relations avec 15 nations autochtones et de nombreuses autres organisations représentatives. Nous avons entendu directement les aînés autochtones dans le cadre de notre enquête sur la haine au sein de la pandémie, lors de notre « Elders' Gathering », et nous avons parlé du racisme anti-autochtone avec plus de 200 participants lors du Comité directeur de l'éducation des Premières Nations (voir page 53).

La haine et la montée de la suprématie blanche

Avec l'augmentation signalée des incidents haineux pendant la pandémie, notre travail pour éliminer la haine dans nos communautés n'a jamais été aussi urgent. En 2021-2022, nous avons lancé une enquête sur la haine au sein de la pandémie — la seule enquête indépendante de ce genre dans le monde — qui examine les expériences et les solutions à la haine dans nos communautés (voir page 32). Nous avons également élaboré et mis en œuvre une importante ressource de questions et réponses sur les discours haineux (voir page 56) et nous nous sommes associés à la BC Association of Broadcasters pour lancer la campagne provinciale « Never Accept Hate » (voir page 28).

La pauvreté en tant que cause et effet de l'inégalité et de l'injustice

Le BCOHRC s'est engagé à œuvrer en faveur de protections nationales efficaces et significatives des droits économiques en considérant la pauvreté comme une question de droits de la personne et en éliminant la discrimination à l'encontre des personnes vivant dans la pauvreté. En 2021-2022, nous avons poursuivi notre travail pour que la condition sociale soit ajoutée comme motif protégé au *Human Rights Code* (voir page 34), nous sommes intervenus devant la Cour suprême de la C.-B. dans un cas clé de discrimination fondée sur la situation familiale ayant d'importantes répercussions sur les droits des femmes en matière d'emploi et nous avons participé à une coalition pour obtenir 10 jours de congé de maladie payés pour les travailleurs de la C.-B. (voir page 34).

Protection des droits de la personne pour les personnes détenues par l'État

Le BCOHRC estime que nous avons tous le droit d'être à l'abri de la détention arbitraire, de l'abus de pouvoir et du traitement injuste si nous sommes détenus par la police, dans des centres correctionnels, sous surveillance communautaire ou dans des systèmes de santé mentale. En 2021-2022, le BCOHRC a fait pression pour des approches culturellement sûres et tenant compte des traumatismes dans les soins aux toxicomanes (voir page 40), a défendu l'amélioration des conditions de détention dans les établissements correctionnels de la Colombie-Britannique et a œuvré pour la fin de la détention des immigrants dans les prisons de la province (voir page 45).

Créer une organisation forte et durable

En tant que bureau établi seulement en 2019, notre sixième priorité est de construire et de maintenir un lieu de travail sain et diversifié. En 2021-2022, nous avons embauché 25 personnes (voir page 46), élaboré un programme d'éducation interne, dispensé une formation sur la sécurité culturelle autochtone à l'ensemble du personnel et travaillé en étroite collaboration avec l'université Simon Fraser sur les pratiques d'approvisionnement durable afin de comprendre les impacts sur les droits de la personne des articles que nous utilisons et achetons pour l'organisation.



Points saillants de notre impact 2021-2022

Pour mesurer l'impact de notre travail et ses conséquences sur les droits de la personne en Colombie-Britannique, le BCOHRC a élaboré un cadre d'évaluation et d'impact centré sur cinq concepts :

- établir des relations respectueuses et responsables
- créer des documents d'éducation publique accessibles et pertinents
- fournir des recommandations aux décideurs sur les moyens d'améliorer les questions systémiques relatives aux droits de la personne
- développer des arguments juridiques pour influencer la jurisprudence
- élaborer des politiques, des pratiques et une culture fondées sur les droits de la personne

Dans chaque section ci-dessous, vous pouvez voir les points saillants de quelques travaux clés qui éclairent notre évaluation d'impact pour 2021-2022.

Établir des relations respectueuses et responsables

Pour instaurer la confiance, nous devons faire preuve de responsabilité. En 2021-2022, le BCOHRC a fourni des informations et une orientation à plus de 20 000 personnes, a poursuivi son travail d'amélioration de l'accès au système des droits de la personne de la Colombie-Britannique par le biais du projet « No Wrong Door » ([voir page 50](#)), et a mené un important travail d'engagement communautaire et autochtone à travers la province ([voir page 53](#)).

Créer des documents d'éducation publique accessibles et pertinents

Pendant plus de dix-sept ans, l'absence d'une commission des droits de la personne en Colombie-Britannique a fait en sorte qu'il y avait un important besoin non satisfait d'éducation publique fondamentale au sujet du *Human Rights Code* de la Colombie-Britannique. En 2021-2022, le BCOHRC a lancé 16 nouvelles ressources éducatives sur des sujets aussi divers qu'un guide de l'animateur sur le racisme systémique ou des orientations politiques sur les droits et responsabilités relatifs à la COVID-19. Notre vidéo intitulée « Intro aux droits de la personne » a été visionnée plus de 21 000 fois, et notre nouvel atelier *Code* a été suivi par plus de 450 personnes jusqu'à présent ([voir page 55](#)). Notre série de vidéos intitulée « J'aime mes droits de la personne » a continué à explorer les histoires extraordinaires de droits de la personne de tous les jours en Colombie-Britannique en lançant les histoires sincères et émouvantes de [Brandon Yan](#), de [Danny Ramadan](#) et d' [Anthony Brown](#) ([voir page 57](#)).

Fournir des recommandations aux décideurs sur les moyens d'améliorer les questions systémiques relatives aux droits de la personne

En tant qu'agent indépendant de l'Assemblée législative, le commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique fournit des conseils et des recommandations aux représentants élus et aux dirigeants du gouvernement ainsi qu'aux employeurs, aux propriétaires et aux fournisseurs de services dans d'autres secteurs sur les façons de s'assurer que ces systèmes cessent de désavantager et de discriminer les communautés marginalisées. Depuis 2020, le BCOHRC demande à la province de la Colombie-Britannique d'élaborer une législation permettant de recueillir des données désagrégées. En 2022, cet objectif a été atteint grâce à l'adoption de l'*Anti-*



Racism Data Act (voir page 61). Des ressources importantes ont continué à être consacrées à la fourniture de conseils en matière de droits de la personne en réponse à la pandémie de COVID-19, notamment l'élaboration de ressources sur les exigences en matière de preuve de vaccination et la fin du mandat du masque de la Colombie-Britannique (voir page 63).

Développer des arguments juridiques pour influencer la jurisprudence

Le BCOHRC vise à améliorer les lois et les systèmes relatifs aux droits de la personne en Colombie-Britannique en exerçant ses pouvoirs législatifs pour tenir des enquêtes juridiques publiques et intervenir dans des causes judiciaires qui peuvent avoir un impact systémique sur les droits de la personne en Colombie-Britannique. Cela signifie que le Bureau peut participer à des causes pour aider la cour ou le tribunal qui entend la cause à comprendre les questions liées à la discrimination systémique et aux principes juridiques qui, autrement, ne seraient peut-être pas soulevés par le plaignant ou les parties défenderesses. En 2021-2022, le BCOHRC est intervenu dans deux affaires judiciaires : *Gibraltar Mines c. Harvey* et *Neufeld c. British Columbia Teachers' Federation (BCTF)* au nom de la *Chilliwack Teachers' Association* (voir page 64).

Élaborer des politiques, des pratiques et une culture fondées sur les droits de la personne

Dans toutes nos activités, nous nous efforçons d'incarner les valeurs des droits de la personne et nos principes directeurs dans nos politiques (ce que nous disons), nos pratiques (ce que nous faisons) et notre culture (qui nous sommes). En 2021-2022, nous nous sommes efforcés d'intégrer davantage les principes des droits de la personne dans les politiques de notre organisation en créant une politique de travail flexible et une politique de conseil spécialisé (voir page 67). Nous avons également cherché à soutenir la responsabilité des dirigeants, la croissance organisationnelle et l'engagement des employés par le biais de notre enquête sur l'environnement de travail, en intégrant ces informations dans notre processus de planification stratégique.

Envisager l'avenir : plan de services 2022-2023–2024-2025

Notre plan de services (2022-2023–2024-2025) découle de nos priorités stratégiques et de notre cadre d'évaluation et d'impact. Il présente les objectifs, les principaux indicateurs de performance et un échantillon des activités que nous envisageons d'entreprendre sur une période de trois ans pour remplir le mandat du Bureau et établir une base de référence pour fixer les objectifs futurs.

Parmi nos activités au cours de la période couverte par le plan de services, citons le lancement de notre Projet de base dans douze communautés de la province, la réalisation d'une campagne provinciale de sensibilisation du public axée sur les droits des personnes handicapées, la production d'une trousse de ressources pour les employeurs sur les meilleures pratiques d'équité en matière d'emploi et la réalisation d'une vérification de l'accessibilité de nos documents actuels afin d'améliorer l'accès à notre travail pour tous. Notre travail à venir comprend également **la publication des recommandations de l'enquête sur la haine au sein de la pandémie**, la poursuite du travail sur les droits de **la personne dans le maintien de l'ordre** en surveillant la mise en œuvre des recommandations du Comité spécial sur la réforme de la loi sur la police et bien plus encore (voir page 69).



Budget et dépenses pour 2021-2022

En 2021-2022, le BCOHRC a dépensé 6 490 millions de dollars de son budget de fonctionnement de 6 815 millions de dollars et a entièrement dépensé son budget d'investissement de 35 000 \$ (voir page 76). Pour l'avenir, au cours de la période couverte par notre plan de services, nous avons reçu un budget de fonctionnement de 6 809 millions de dollars en 2022-2023 et le Comité permanent des finances et des services gouvernementaux recommande à l'Assemblée législative que le crédit pour les dépenses de fonctionnement du Bureau du commissaire aux droits de la personne soit de 6 826 millions de dollars en 2023-2024 et de 6 839 millions de dollars en 2024-2025 et un budget d'immobilisations de 35 000 \$ par année.

